

# FORMATION PRÉPARATION AU CERTIFICAT DE PRÉPOSÉ AU TIR

## DURÉE

4 à 5 jours, soit 35 heures avec examen

## TARIF\* (financement possible par un OPCO)

1400 € HT / personne

Adhérents UNICEM : 1260 € HT / personne

\*tarif excluant le transport, les repas et l'hébergement éventuel des stagiaires.

## PUBLIC ET DÉBOUCHÉS

- Toute personne devant utiliser des explosifs industriels civils.
- Toute personne devant encadrer une activité de minage en carrière de roche massive ou travaux publics.

## PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Obtenir une Autorisation Individuelle Préalable auprès de la Préfecture de son domicile
- Etablir un dossier d'inscription comprenant un certificat médical délivré par la Médecine du Travail.

## EFFECTIF DU STAGE

De 6 à 12 personnes

## DÉLAI D'INSCRIPTION

Conformément aux CGV en vigueur, 15 jours ouvrés avant la date de la formation. Ce délai peut être rallongé sur demande des services des examens de l'Education Nationale.

## Pour tout renseignement complémentaire et demande de fiche de pré-inscription, contactez-nous :

Matthias BERT

06 42 26 11 63

mbert@forma-explo.fr

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Mettre en œuvre des explosifs en sécurité et conformément à un plan de tir établi.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Formation réalisée en salle pour la partie théorique.
- Présentation sur vidéo-projecteur des supports de formation (présentations powerpoint, vidéos, ...) et sur paper-board.
- Documentations techniques des produits explosifs, détonateurs, matériels de mise en œuvre et de contrôle.
- Entraînement à la pratique sur site d'exploitation.
- La formation est animée par un formateur FORMA-EXPLO, titulaire du CPT et du Bilan d'Aptitude Délivré par les Grandes Ecoles (B.A.D.G.E.) Abattage à l'explosif.

## SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuille de présence et certificat de réalisation.
- Présentation à l'examen du Certificat de Préposé au Tir.
- Sous réserve de réussite, diplôme délivré par l'Education Nationale.

## PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP (PSH)

*Formation et examen soumis à une aptitude médicale délivrée par la Médecine du Travail.*

Les personnes en situation de handicap sont invitées à se signaler lors de la pré-inscription, en nous contactant au 06 42 26 11 63 ou par mail, mbert@forma-explo.fr, afin d'étudier les adaptations organisationnelle, matérielle et pédagogique que nous pourrions mettre en place.

## PROGRAMME (selon l'arrêté du 26 mai 1997)

- Cadre réglementaire du boutefeu.
- Vocabulaire propre à l'activité minage.
- Les explosifs civils, systèmes d'amorçages et matériel associé.
- Règles de mise en œuvre des explosifs.
- Règles de tir et de mise en sécurité.
- Les tirs spéciaux.
- Traitement des ratés de tir.
- Les nuisances liées aux tirs de mines.
- La réglementation.
- Entraînement à la pratique :
  - Restitution sur le terrain des notions acquises en salle.
  - Chargement d'un trou de mines sur site d'exploitation.

## EXAMEN

- Epreuve orale de 45 minutes, comprenant 15 minutes de préparation, en salle.
- Epreuve pratique de 30 à 45 minutes, sur site d'exploitation.
- Epreuve écrite (étude de cas) de 45 minutes, en salle.

## SUITE DE PARCOURS

- Options complémentaires du CPT.
- Formation Conception & Validation des Plans de Tir.

## VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES, ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

- Sans objet

## Chiffres 2022

- Réussite : 100 %
- Abandons : 0
- Satisfaction : 89,75 %